

La sécurité sur les chantiers : conformité réglementaire et prévention des risques

Le 16/09/2026

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- Maîtriser la réglementation
- Identifier, évaluer et maîtriser les risques

CONTENU

AVANT LA FORMATION

- Entretien téléphonique avec le formateur afin de personnaliser votre formation.
- Le programme de formation ci-dessous pourra donc être modifié gratuitement en fonction de vos attentes.

JOUR 1

Matin

Prévention des risques santé-sécurité en chantier : comprendre les enjeux

- Les enjeux humains, financiers et pénaux
- Direction et managers : responsabilités et obligations (délégation, accidents, inspection du travail, actions en justice)
- BTP : principes généraux de prévention
- Evaluer la pénibilité dans le BTP

Les chantiers et les opérations concernés par les obligations sécurité

- Identifier les critères de classification : chantier clos et indépendant, intervention en site occupé
- Les voies et réseaux divers (VRD)

Après-midi

Les acteurs dans l'acte de construire

- Maître d'ouvrage (MOA), maître d'œuvre (MOE), architecte et bureau d'études
- Maîtrise des risques liés à la sous-traitance : le délit de marchandage
- Choix du coordonnateur SPS
- Rédaction du contrat de mission

Maîtriser la réglementation appliquée aux chantiers : les obligations étape par étape

- Les obligations générales : évaluation des risques, formation...
- Les obligations spécifiques aux interventions en site occupé : le plan de prévention
- Les obligations spécifiques aux opérations de chargement et déchargement en site occupé
- Les autres prescriptions réglementaires à connaître

JOUR 2

Matin

Obligations spécifiques aux chantiers clos et indépendants : comment y répondre ?

CONTACTEZ
NOUS



Du Lundi au Vendredi

de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Par téléphone au **05 31 60 07 07**

Par email : serviceclient@formasuite.fr

Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE

12 rue Courbet 82000 Montauban

SIRET : 842 016 594 00017

N° de déclaration d'activité :

76820087382

- Tout savoir sur la coordination SPS : rôles, responsabilités, catégories de chantiers
- La déclaration préalable établie par le Maître d'ouvrage (MOA)
- Règles de prévention, mise à jour au cours du chantier et archivage du plan général de coordination de sécurité et protection de la santé (PGCSS)
- Mise à jour au cours du chantier et archivage du plan particulier de sécurité et protection de la santé (PPSPS)
- Le registre journal de la coordination
- Élaboration et remise du dossier d'intervention ultérieur sur l'ouvrage (DIUO)
- Membres et missions du collège interentreprises de sécurité, de santé et des conditions de travail (CISSCT)
- Les travaux d'extrême urgence

Identification des dangers, évaluation et traitement des risques**Les outils incontournables de management et d'organisation pour la prévention des risques**

- Planning
- Le PIC ou plan d'installation de chantier
- Élaboration et mise à jour d'un PPSPS
- Les formations à la sécurité obligatoires
- Les formations utiles
- Organiser la communication en santé-sécurité au travail
- Animation des RDV sécurité
- Mener des audits chantier sécurité
- Élaboration de plans d'actions et suivi

Après-midi**Analyse des dysfonctionnements : l'arbre des causes**

- Recueil des faits
- Analyse de l'enchaînement des faits par la méthode simplifiée
- Traitement des causes profondes pour une amélioration

Gestion d'un chantier de BTP en suivant le principe d'amélioration continue

- Faire le lien avec les systèmes de management de la prévention des risques
- La structure de base d'un système de management
- Quelques éléments sur les normes et autres référentiels

FIN DE LA FORMATION

- Débrief de la formation avec le formateur pour consolider vos connaissances.

PREREQUIS

Aucun

PUBLIC VISE

Les maîtres d'ouvrage – Les maîtres d'œuvre – Les chefs de chantier – Les conducteurs de travaux – Les animateurs sécurité – Tous ceux qui sont amenés à gérer les risques sur un chantier et/ou qui sont chargé de la coordination de travaux de bâtiment ou de génie civil

- Formation individuelle ou collective (garantie à partir du premier inscrit)
- Formation assurée au sein de vos locaux ou dans une salle de formation dans la ville de votre choix
- Dates de votre choix sans surcoût
- Entretien téléphonique préalable avec notre formateur afin de personnaliser votre formation

**CONTACTEZ
NOUS**

Du Lundi au Vendredi

de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Par téléphone au **05 31 60 07 07**

Par email : serviceclient@formasuite.fr

Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE

12 rue Courbet 82000 Montauban

SIRET : 842 016 594 00017

N° de déclaration d'activité :

76820087382

- Inscription à réaliser 15 jours avant le démarrage de la formation
- Horaires : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
- Nombre de participants : de 1 à 20 participants (au-delà nous consulter)
- **Formation accessible à toutes personnes porteuses de handicap. Locaux adaptés.**

DUREE

14 heures

PEDAGOGIE

Montée en compétence assurée par l'association d'un contenu théorique et pratique. Etude de cas concrets en rapport avec votre quotidien professionnel.

Suivi de l'exécution :

- Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée
- Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

Appréciation des résultats :

- Recueil individuel des attentes du stagiaire
- Questionnaire d'auto-évaluation des acquis en début et en fin de formation
- Évaluation continue durant la session
- Remise d'une attestation de fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

Moyens et supports pédagogiques :

- Evaluation des besoins et du profil du participant
- Apport théorique et séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- Cas pratiques
- Questionnaire et exercices
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape
- Retours d'expériences
- Séquences pédagogiques regroupées en différents modules,
- Remise d'un support pédagogique
- Echanges interactifs
- Intervention d'un formateur expert dans son domaine

Modalités d'évaluation et de suivi :

- Grille d'évaluation (test de positionnement)
- Entretien téléphonique avec le formateur avant la formation
- Travaux pratiques
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape
- Echange avec le formateur par visioconférence (webinar), téléphone et mail
- Exercices corrigés, études de cas réels, mise en application concrète et utile
- Évaluation pour valider vos acquis en fin de formation

Profil du formateur : **CONTACTEZ
NOUS****Du Lundi au Vendredi**

de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Par téléphone au **05 31 60 07 07**

Par email : serviceclient@formasuite.fr

Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE

12 rue Courbet 82000 Montauban

SIRET : 842 016 594 00017

N° de déclaration d'activité :

76820087382

- Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation.
- Le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.
- Formateur référent : M.Lacave Téléphone : 05 31 60 07 07

Une attestation de formation sera délivrée au stagiaire.



**CONTACTEZ
NOUS**

Du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Par téléphone au **05 31 60 07 07**
Par email : serviceclient@formasuite.fr
Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE
12 rue Courbet 82000 Montauban
SIRET : 842 016 594 00017
N° de déclaration d'activité :
76820087382